



CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du mercredi 8 octobre 2008

Présidence de Monsieur Jean-Marc CHEVALLAZ, Président

Concerne : MOTION DE MONSIEUR MICHEL AGUET CONCERNANT
L'ABANDON DES TOITS CINTRES A PULLY

LE CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

- entendu le rapport de la commission désignée à cet effet

décide

- de transmettre cette motion à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

Le président

Jean-Marc CHEVALLAZ



La secrétaire

Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 9 octobre 2008